

Voiler/ dévoiler

Apprentissage interculturel à travers la photographie

PHASE 2 : Du 17 au 24 mars 2012
PHASE 3 : du 17 au 24 novembre 2012

1.Hambourg 2.Beyrouth 3.Marseille

Le séminaire abordera le thème : « cacher, voiler et dissimuler » ainsi que « montrer, dévoiler et découvrir ». Les participants traiteront de manière constructive les différentes significations du fait de voiler, cacher et dissimuler les objets et les personnes.

Quel sens a le fait de voiler les choses : la protection, la distinction, la mode ou d'autres intérêts ? Les idées préconçues sur sa propre culture et celle des autres seront mises en question, puis de nouvelles images pourront naître de ce processus.

Dans le cadre de ce débat, plusieurs problématiques sont soulevées : les conditions de vie des musulmans vivant en Europe d'un côté, la question des droits de l'homme dans les pays arabes de l'autre. Au Liban par exemple, le rapport au voile est relativement ouvert, mais depuis l'introduction du débat européen dans ce pays, c'est devenu un sujet de discussion controversé.

Des expositions photos à la fin des différentes phases du séminaire donneront à un large public la possibilité d'entrer dans ce débat.

UNE TERRE CULTURELLE

Résidence Les Florales
Bâtiment D2
93 Boulevard Barry
13013 Marseille

Téléphone : 04 91 06 63 18
Mobile : 06 82 35 57 07
Mail : utc.info@gmail.com

www.uneterreculturelle.org
www.uneterreculturelle.blogspot.com



Public

Ce cycle de formation s'adresse à toute personne souhaitant monter un projet interculturel dans un cadre national et international.

L'intérêt pour la photographie est essentiel pour la participation à ce cycle de formation. D'autres connaissances préalables ne sont pas exigées.

Mise en œuvre

Beyrouth – du 17 au 24 mars 2012

Marseille – du 17 au 24 novembre 2012

3 formateurs
3 animateurs – interprètes
1 animateur photo

Organisations partenaires

Une Terre Culturelle – Marseille

Dock Europe – Hambourg

Khayal – Beyrouth

Tarifs

Phase	Tarif individuel	Tarif structures
Beyrouth	300	440
Marseille	150	240
2 phases	400	630

Ce prix comprend la prise en charge totale de l'hébergement en pension complète, des coûts de transports locaux dans le cadre du programme et des coûts de formation. À cela s'ajoute l'adhésion de 10 € à l'association.

Une réduction peut-être accordée pour les personnes sans emploi ou étudiants

Les frais de voyage seront remboursés sur le taux de la grille de l'OFAJ.

Ces tarifs sont valables hors cadre de prise en charge par les OPCA (organisme paritaire collecteur agréé). Notre demande de numéro d'organisme de formation est en cours.

Inscription

Renvoyer la fiche d'inscription par mail et le chèque de participation à l'ordre de *Une Terre Culturelle* par courrier.

Annulation

En cas de désistement, prévenir l'association par écrit.

Une annulation entraîne une retenue de 30% du montant de la participation

Cette retenue s'élève à 70% sept jours avant la formation).

Assurance

Tout participant est couvert par une assurance accident et responsabilité civile.